

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 19 FEVRIER 2015**

**PRESENTS : Jean-Paul DICONNE, Marie-Laure BLANCHARD, Jocelyne CLEMENT, Manuel DESCHAMPS, Gérard MICONNET, Sophie MILLION, Philippe PERONNET, Sandra PRATS, Pierre RAGEOT, Michel ROY.**

**Absents excusés : Bernadette GIRARDEAU (pouvoir Jocelyne CLEMENT) Stéphanie CARMILLET(pouvoir Marie-Laure BLANCHARD) Jean-Pierre LAPALUS(pouvoir Manuel DESCHAMPS)Michel LAUQUIN (pouvoir Jean-Paul DICONNE).**

**Absente non excusée : Laurence DORIER.**

**TRANSPORT SCOLAIRE**

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire sur le fonctionnement du service de transport scolaire par compétence déléguée du Grand Chalon et sur la prise en charge des élèves de la commune de Saint Martin en Gâtinois, le conseil prend connaissance du projet de convention établie entre la commune d'Allerey sur Saône et la commune de Saint Martin en Gâtinois.

Après étude le conseil accepte les conditions fixées dans cette convention et autorise le maire à signer ce document.

**CONTRAT AIDE**

Le conseil prend connaissance du projet de convention établie entre Pôle Emploi et la commune pour le recrutement d'un agent polyvalent dans le cadre d'un contrat unique d'insertion.

Après étude le conseil accepte les termes de cette convention, autorise le maire à signer ce document et le contrat de travail nécessaire qui débutera le 2 mars 2015.

**PATURAGE COMMUNAL**

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire sur une parcelle de pâturage actuellement soumise à la taxe de pâturage et les difficultés d'entretien de ce terrain.

Le conseil décide de louer par bail collectif cette parcelle à M. Xavier LAUQUIN et Mme Rolande RAVEAU.

**BUREAU DE VOTE**

Le conseil établit le bureau de vote pour les scrutins des 22 mars et 29 mars 2015.

Vu par nous Jean-Paul DICONNE, Maire d'ALLEREY SUR SAONE, pour être affiché à la porte de la mairie le 23 février 2015, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le Maire  
J.P.DICONNE